



CHAIRE DE PHILOGIE DE LA CIVILISATION JAPONAISE

Année académique 2016/2017

Jean Noël ROBERT, Professeur

Journée « Hiéroglossie »

La Parole efficace

Lundi 23 janvier 2017, de 14h à 17h30

Salle 2

En marge des colloques « Hiéroglossie » qui se déroulent chaque année ou presque désormais au mois de juin au Collège de France, il a été décidé d'instituer des « journées hiéroglossiques », si possible deux fois par an, qui permettent à deux spécialistes (ou plus) de domaines différents de traiter de thèmes similaires à partir de leur point de vue respectif.

Cette première journée sera consacrée à l'efficacité de la parole sacralisée ainsi qu'aux développements doctrinaux qui viennent en étayer la pratique.

Chacun des conférenciers parlera environ cinquante minutes et leurs présentations seront suivies d'une discussion générale.

Irène ROSIER-CATACH, CNRS, Paris Diderot / Ecole Pratique des Hautes Etudes, Section des sciences religieuses

La parole efficace dans le Moyen âge chrétien

« *Id efficit quod figurat* » La définition du sacrement qui s'impose au Moyen âge chrétien le pose dans sa double fonction, « cognitive » et « opérative » : il est signe, et il effectue ce qu'il signifie. Les théologiens vont théoriser les conditions de l'efficacité du signe sacramentel, en proposant des analyses, parfois contradictoires, des différents éléments intervenant dans cet acte, qui à la fois relève de Dieu comme cause première, et d'intervenants humains comme causes secondes : l'institution première, l'institution ecclésiale, le prêtre (sa fonction, son intention, son acte), le récipiendaire, la formule (sa forme linguistique, son énonciation), le rituel, etc. Ces conditions serviront de référence, explicitement ou tacitement, pour penser d'autres actes de parole, qu'ils soient autorisés ou interdits (exorcismes, bénédictions, serments, vœux, prières, invocations, malédictions, incantations, paroles magiques).

Vincent ELTSCHINGER, Ecole Pratique des Hautes Etudes, Section des sciences religieuses

La formule, le rite et leur efficacité – de la vertu des mantra en Inde ancienne

Le mantra occupe une place prépondérante dans les représentations indiennes, exotériques aussi bien qu'ésotériques, de la parole. Du verset védique rythmant les séquences sacrificielles en « running narrative of the rite », aux exploitations proprement magiques de la parole révélée, le mantra joue un rôle de choix dans le dispositif rituel brahmanique. Les mantra ne sont toutefois pas étrangers au bouddhisme, qui prête au Bouddha la révélation de charmes et d'incantations à double vocation mondaine et supramondaine. C'est en particulier au philosophe bouddhiste Dharmakīrti (550-650 ?) que l'on doit l'une des rares tentatives d'examiner en raison l'efficacité des mantra. Ce faisant, Dharmakīrti se situe à la croisée des chemins entre un bouddhisme traditionnel qu'il bouscule et un bouddhisme tantrique qui l'offense, et qu'il attaque à mots couverts.